

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUIN 2016

Date de convocation : 26 mai 2016

Date d'affichage : 26 mai 2016

L'an deux mil seize et le premier juin à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la Commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice - MANEVAL Frédéric - BOISSIEUX Thierry - SILVESTRE Rachel - WOZNIAK Jean-Marie - TRAINEAU Marie-France –GRANGER Franck – LABLANQUI Jean-Marie - GRACIANO Manu - BETON Brigitte - CAMU Géraldine – ANGE Josiane – DERBIER Paul – ROBIN Christelle - JUVENON Marie-Hélène - GIROT Dominique.

Absents excusés : AUROUX François - BAILLIEZ Anne-Sophie - GIRERD-CHANEL Laurence

Procurations : AUROUX François à LABLANQUI Jean-Marie, BAILLIEZ Anne-Sophie à ANGE Josiane

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2016
- TIRAGE AU SORT POUR L'ETABLISSEMENT DE LA LISTE PREPARATOIRE DES JURES D'ASSISES POUR 2017

Le tirage au sort est réalisé.

Les électeurs tirés au sort sont :

- Franck GRANGER
- Sébastien MICHELON
- Danielle PAYEN
- Frédérique AMBLARD
- Louise DEBARBIEUX
- Isabelle LE GALL

- RENOUVELLEMENT D'UN EMPLOI CONTRACTUEL (CAE) POUR REpondre AU FONCTIONNEMENT DU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Au regard de l'organisation actuelle du restaurant scolaire, le Maire demande à ce que soit renouvelé l'emploi d'un agent non titulaire à temps non complet (24 heures hebdomadaires) au service périscolaire par le biais du dispositif du Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT BARDOUX POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE POLICE MUNICIPALE**

Considérant que dans la continuité de la mise à disposition de personnel de police municipale de la part de la commune de Saint Bardoux au bénéfice de la commune de Clérieux, il convient de renouveler cette mise à disposition à compter du 1^{er} juin 2016, pour une durée d'un an renouvelable à raison de 14 heures de présence hebdomadaire de l'agent de police sur la commune.

Voté à l'unanimité

- **REGULARISATION COMPTABLE DE LA VENTE DE L'EPAREUSE ET ECRITURES COMPTABLES PASSEES DANS CE CADRE SUR LE COMPTE 1068**

Conformément aux opérations comptables à réaliser afin de réintégrer l'engin dans l'actif et l'inventaire pour le sortir suite à la vente et ainsi régulariser comptablement la situation, le Maire demande à pouvoir réaliser l'opération nécessaire qui consiste notamment à passer exceptionnellement des écritures comptables en 1068 pour reconstituer l'amortissement.

Voté à l'unanimité

- **SOLLICITATION DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION DE LA MAIRIE**

Considérant que le projet de rénovation et de la mise en accessibilité de la mairie, dont le coût prévisionnel s'élève à 467 520 € HT soit 561 024 € TTC est susceptible de bénéficier de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local.

DEPENSES		RECETTES	
OBJET	MONTANT HT	OBJET	MONTANT
Projet de rénovation et de mise en accessibilité de la mairie et de ses abords	467 520,00 €	DETR	112 500,00 €
		Subvention au titre de la dotation cantonale auprès du Département	135 580,80 €
		Dotation de soutien à l'investissement public local	93 504,00 €
		Autofinancement par la commune	125 935,20 €
TOTAL	467 520,00 €	TOTAL	374 016,00 €

Voté à l'unanimité

- **CONCLUSION D'UN EMPRUNT POUR UN MONTANT DE 100 000 EUROS**

Le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre de la rénovation et de la mise en accessibilité de la mairie et de ses abords, il est nécessaire de réaliser un emprunt pour un montant de 100 000 €.

Après études des propositions reçues, le Maire propose de retenir l'offre du Crédit Agricole Centre Est.

- Montant : 100 000 €
- Taux : 1,17 %
- Durée : 15 ans
- Amortissement : échéances constantes
- Echéances : trimestrielles
- Date limite de versement des fonds : novembre 2016
- Frais de dossier : 200 €
- Montant des intérêts à échéance : 9 177,34 €

Voté à l'unanimité.

- **CONCLUSION D'UN MARCHÉ SUBSEQUENT POUR LA REALISATION D'ETUDES PRELIMINAIRES DANS LE CADRE DE L'ACCORD-CADRE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX, LA RENOVATION DE LA MAIRIE ET L'AMENAGEMENT DE LA PLACE HENRI BOSSANNE**

Au regard de l'accord-cadre pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la rénovation de la mairie et l'aménagement de la place Henri Bossanne, un second marché subséquent doit être conclu avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue en vue de réaliser les études préliminaires des abords de la mairie.

La mission consiste à voir réaliser les actions suivantes :

- réalisation d'un diagnostic urbain, paysager et d'accessibilité aux abords du bâtiment Mairie
- proposition de scénarii d'aménagement des voies, espaces publics et autres espaces communaux
- proposition de modalités d'intervention pour le scénario d'aménagement retenu par les élus

Voté à l'unanimité.

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE PAR LE CAUE POUR LE PROJET DE CREATION DE LOGEMENT POUR PERSONNES AGEES**

Considérant que la commune a pour projet de réaliser ou faire réaliser des logements à destination des personnes âgées de type béguinage,

Considérant que le CAUE est déjà intervenu par la réalisation de pré étude et peut suivre encore la commune moyennant la somme de 2 184 € pour l'aider à rechercher un promoteur pour poursuivre le projet par le biais d'une mission d'appui :

- La rédaction d'un cahier des charges synthétisant les principes (environnementaux, architecturaux, urbains) que la commune souhaiterait voir appliqué
- L'accompagnement de la commune dans l'organisation du tour de table des opérateurs (visite du site, présence en réunion, analyse des propositions)

Voté à l'unanimité

- **SOUTIEN A L'INSTALLATION D'UN COMMERCE DE PROXIMITE DANS LE CENTRE DU VILLAGE**

Considérant qu'un artisan-commerçant est en train de créer un nouveau commerce de proximité jusque-là inexistant dans le centre du village et qu'il est nécessaire, au titre de la politique communale de soutien au commerce locale, de soutenir ce projet d'installation.

C'est pourquoi, après analyse de ce projet et de son plan de financement par la Chambre des métiers, le Maire propose d'attribuer une aide à l'installation pour ce nouveau commerce de proximité en soutien à l'économie locale.

Cette aide communale prend la forme d'un fond de concours d'un montant de 35 000 € attribué au titre de la création d'une nouvelle activité commerciale et artisanale sur la commune.

Voté à la majorité (14 voix pour, 1 voix contre : Rachel SILVESTRE, 3 abstentions : Josiane ANGE et Paul DERBIER)

- **CONCLUSION D'UNE CONVENTION POUR LA GESTION DE LA COPROPRIETE LES SILVIONS AVEC HPR**

Considérant que l'immeuble Les Silvions appartient pour partie à Habitat Pays de Romans et pour partie (commerces) à la commune, il convient de mettre en place un syndic de copropriété sur le bâtiment.

Il est donc proposé de colurer une convention de gestion de copropriété dans laquelle il est prévu qu'HPR exerce l'activité de syndic bénévole, assure l'entretien courant du bâtiment et sollicite la commune pour toute demande de travaux de structure supérieure à 3 000 € HT.

Voté à l'unanimité

- **RETRAIT DE LA DELIBERATION 06/2016 DU 10 FEVRIER 2016 RELATIVE A L'ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE E 1446 – REGULARISATION SUITE A ERREUR DE PARCELLE MENTIONNEE DANS LA DECISION**

Considérant que la décision susvisée est erronée au motif qu'il y a une erreur sur le numéro de parcelle.

Ainsi, la commune se porte bien acquéreur de la parcelle E 1446, située 10 Rue des Remparts, et non de la parcelle E 1146, pour l'euro symbolique.

Voté à l'unanimité

- **ACQUISITION DE LA PARCELLE ZW 116 AUPRES DE LA SAFER DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT DES SETEREES**

Dans le cadre de la mise en place de jardins familiaux au bord de l'Herbasse à proximité du centre du village, du projet de digue et pour poursuivre l'aménagement du quartier en ce sens, le Maire propose d'acquérir la parcelle ZW 116, située Les Sétérées, pour laquelle la SAFER a fait usage de son droit de préemption au bénéfice de la commune.

Le Maire informe que l'achat de cette parcelle, par le biais de la SAFER, pourrait avoir lieu moyennant la somme de 13 000 €.

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DES PARCELLES E 1134 ET 1137 SITUEES RUE DU PEANNEY**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 12 avril 2016, adressée par Maître MARTIN, notaire à Romans-sur-Isère, en vue de la cession d'une propriété située Rue du Péanney, à Clérieux, cadastrée E 1134 et E 1137, d'une superficie totale de 177 m², appartenant aux Consorts MARTIN. Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **DROIT DE PREEMPTION URBAIN POUR LA VENTE DE LA PARCELLE E 545, SITUEE IMPASSE DE LA CITADELLE**

Vu la déclaration d'intention d'aliéner reçue le 3 mai 2016, adressée par Maître TRAVERSIER-GENEVIER, notaire à Romans-sur-Isère, en vue de la cession d'une propriété située Impasse de la Citadelle, à Clérieux, cadastrée E 545, d'une superficie totale de 270 m², appartenant à M. FOREL Serge.

Considérant que la commune n'a pas de projet d'aménagement sur ce secteur, le Maire propose de ne pas préempter ce bien

Voté à l'unanimité

- **QUESTIONS DIVERSES**

Fabrice LARUE

- Dates à venir

03/06	19h	Concours de pétanque des Sapeurs pompiers
04/06	13h30	Balade au bord de l'Herbasse – CCAS
06/06	20h30	Urbanisme
09/06	9h	Projet mairie – rencontre architecte
09/06	19h	Clérieuzités – Bilan et débriefing
11/06	10h	Réunion CMJ
11/06	11h	Inauguration par le CMJ des sacs à déjection canine – Parc du château
11/06	15h	Fête de l'école du sacré cœur
12/06	12h	Méchoui du FC CBG
15/06	18h30	CCAS
18/06	8h30	Permanence Nathalie Nieson
24/06	18h	Spectacle école Georges Brassens
30/06	15h	Remise des dictionnaires aux CM2
01/07	18h30	Inauguration Chambres d'hôte « La Baume des Pins »
06/07	20h15	Conseil Municipal

Manu GRACIANO

- Les travaux de voirie et de réfection des ponts vont débiter à partir de la semaine prochaine
- Une réunion de travail a à nouveau eu lieu avec la maîtrise d'œuvre pour définir un scénario pour le projet de traversée du village. Une présentation pourra être faite au conseil municipal prochainement.

Dominique GIROT

- Il remercie les personnes en charge désormais à ses côtés du site internet qui mette régulièrement des informations et maîtrisent bien l'outil.

Jean-Marie WOZNIAK

- Il s'est rendu à une commission assainissement à la communauté d'agglomération. Lors de cette réunion, il a appris que :
 - o la commune n'était pas gérer en régie par les services communautaires de l'agglomération mais en délégation de service public avec un prestataire
 - o les travaux Rue du Tram débutent en fin d'année (décembre)
 - o des travaux sont prévus, après des rendus d'étude, pour la traversée du village en 2017

Jean-Marie LABLANQUI

- Dans le cadre de l'informatisation des écoles et du système désormais en vigueur d'appel à projet pour faire des demandes de matériel, l'école maternelle devrait être équipée de tablettes dès la rentrée de septembre 2016 tandis que l'école primaire verrait son projet décalé à 2018.

Paul DERBIER

- Pour information, deux collaborateurs de Maître ANCEAU ouvrent leur propre cabinet d'avocat.

Brigitte BETON

- Le concours de pétanque du CMJ s'est très bien passé. Malgré la pluie, il y a eu de nombreux participants et 873 € ont été récoltés.
- Le CMJ est motivé et travaille actuellement sur la mise en place d'un city stade au terrain de tennis, de l'aménagement du skate park et ont installé des sacs à déjection canine.

Fabrice LARUE

- Il remercie le comité des fêtes qui a organisé une très belle fête du village et élus et les bénévoles qui ont participé aux Clérieuzités.

Manu GRACIANO

- Si certains sont intéressés, une formation sur les risques et les situations de crise est organisé le 23 juin par l'institut des risques majeurs à Lyon.

Fabrice LARUE

- Présentation du projet de rénovation de la mairie : demande d'avis sur les deux premières hypothèses que l'architecte propose pour l'aménagement du bâtiment et de la place.

- Demande d'avis sur la mise en place d'inscription et de paiement en ligne pour la cantine à partir de septembre 2016
- Demande d'avis sur le paiement ou non des TAP à partir de la rentrée avant d'y travailler dessus en commission scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 05.